

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évolution du marché de l'habillement au mois de février
Panel Alliance du Commerce / Retail Int.¹

**UN BILAN CONTRASTÉ DU MOIS DE FÉVRIER ET DES SOLDES D'HIVER 2021 ALORS QUE LES
MESURES RESTRICTIVES D'ACTIVITÉ SE SONT RENFORCÉES**

**LES ENSEIGNES DU PANEL ENREGISTRENT UNE BAISSSE DE 22% DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN
MAGASIN EN FÉVRIER PAR RAPPORT À 2020**

Les enseignes de l'habillement du Panel Alliance du Commerce - Retail Int.¹ ont enregistré une **chute de leur chiffre d'affaires de 22,4% en magasin**.

Cette très mauvaise performance s'explique principalement par la fermeture de près de 25 000 points de vente depuis le 31 janvier (*commerces et centres commerciaux de plus de 20 000m² de surface commerciale utile*) ainsi que par la poursuite du couvre-feu à 18 heures partout en France depuis le 16 janvier.

**LES MAGASINS RESTÉS OUVERTS BÉNÉFICIENT D'UN REPORT DE CONSOMMATION ET DE LA
PROLONGATION DES SOLDES**

Si l'on tient compte exclusivement des points de vente restés ouverts, l'activité est en hausse de +27,6% par rapport à février 2020. Cette évolution est due notamment :

- **Au décalage et au prolongement des soldes.** Pour rappel, en 2020, les soldes d'hiver avaient eu lieu du 8 janvier au 4 février (*4 semaines*), tandis qu'ils se sont tenus cette année du 20 janvier au 2 mars 2021 (*6 semaines*). L'activité au mois de janvier 2021 avait diminué de -20% du fait de ce décalage.

- **Au report partiel de consommation des magasins et centres commerciaux fermés vers les points de vente ouverts.** Ce report de consommation a bénéficié principalement aux commerces situés en centre-ville (+30%) ainsi qu'à ceux implantés dans les zones d'activité commerciale ou les retail park situés en périphérie des villes (+26,8%).

Enfin, rappelons que le mois de février 2020 avait connu une activité particulièrement négative, avec une baisse de 10%.

AU CUMUL, UNE PERTE D'ACTIVITÉ DE 8% DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE À PÉRIMÈTRE CONSTANT

Malgré la hausse de l'activité observée au mois de février pour les magasins restés ouverts, celle-ci ne permet pas de compenser les pertes enregistrées depuis le début de l'année. Depuis le 1^{er} janvier, la baisse d'activité est de 7,7% à périmètre constant (*incluant uniquement les magasins ouverts*). À périmètre total regroupant l'ensemble des commerces, la baisse d'activité est de -22% sur les deux premiers mois de l'année.

TRÈS FORTE BAISSÉ DE LA FRÉQUENTATION DE PRÈS DE 50%

La fréquentation est en chute de plus de 46% en février sur l'ensemble des magasins du panel. Ce chiffre témoigne de la transformation profonde des habitudes de consommation déjà observée sur l'année 2020. L'achat plaisir et d'impulsion fait désormais place à un achat de plus en plus planifié par le client.

OBSERVATIONS

Depuis le 31 janvier, près de 25000 points de vente sont fermés du fait des mesures restrictives d'activité prises par le Gouvernement dans les commerces et centres commerciaux de plus de 20 000m² de surface commerciale utile.

Alors que de nouvelles mesures sont encore envisagées cette semaine du fait de la persistance de la crise sanitaire, **l'Alliance du Commerce** rappelle que les commerces ne sont pas des lieux de propagation de l'épidémie, comme l'ont démontré à plusieurs reprises les études ComCor conduites par l'Institut Pasteur, et **alerte le Gouvernement sur les risques économiques et sociaux du maintien ou d'un renforcement des contraintes d'activité**. Le mois de mars représente pour les acteurs de la mode un mois important de lancement de la nouvelle collection printemps/été.

Dans ces conditions, l'Alliance du Commerce rappelle ses principales demandes au Gouvernement :

1. Mise en place d'une aide pour la prise en charge des coûts fixes des commerces présents au sein des centres commerciaux et des grands magasins de plus de 20 000m².
2. Bénéfice de l'activité partielle sans reste à charge pour les magasins fermés mais aussi pour les autres activités de l'entreprise impactées par la baisse d'activité, telles que le siège social ou la logistique.
3. Allongement de la durée de remboursement du Prêt garanti par l'État jusqu'à 10 ans contre 6 actuellement.

Alors que de nouvelles mesures restrictives d'activité doivent être annoncées ce jeudi, l'Alliance du Commerce demande **un délai d'application de 3 jours minimum entre l'annonce et l'application des mesures** afin que les enseignes puissent préparer leur mise en œuvre tant sur le plan social et logistique que commercial vis-à-vis de leurs clients.

Enfin, malgré la persistance de la crise sanitaire, **l'Alliance du Commerce demande au Gouvernement de reprendre les échanges sur la réouverture des commerces afin de donner rapidement de la visibilité aux entreprises sur le calendrier et les conditions de la réouverture**.

« La baisse de 22% de chiffre d'affaires enregistrée par les enseignes de notre panel dépeint une réalité très contrastée. Si certains commerces ont bénéficié d'un report de consommation et de la prolongation des soldes, n'oublions pas que près de 25000 points de vente dans les espaces commerciaux de plus de 20.000m² restent encore actuellement fermés !

La baisse d'activité de près de 8% à périmètre constant observée sur les deux premiers mois de l'année témoigne de la fragilité de notre marché et de la persistance des risques économiques et sociaux pour les entreprises.

Dans ces conditions, et alors que se profilent de nouvelles mesures restrictives, nous demandons au Gouvernement des aides financières adaptées et ciblées, ainsi que la définition d'un calendrier de réouverture afin de donner aux enseignes une visibilité essentielle à l'organisation de leur activité », souligne Yohann PETIOT, le Directeur général de l'Alliance du Commerce.

Présentation du Panel Alliance du Commerce – Retail Int.

L'Alliance du Commerce et Retail Int. s'associent pour développer un panel d'enseignes représentatives sur le marché de l'habillement. Actuellement, le panel comporte 50 enseignes d'habillement représentant 10 700 magasins.

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente 27.000 magasins et 180.000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne.

Pour en savoir plus : www.alliancecommerce.org - Contact presse : Yohann Petiot (06.24.03.66.52)

Retail Int. collecte quotidiennement les données de vente de ses enseignes membres, et leur renvoie tous les jours une comparaison de leur croissance globale avec le panel d'enseignes, et de la croissance de chacun de leurs magasins avec les enseignes voisines. Retail Int. a aussi développé un modèle établissant le potentiel de CA d'un magasin, utilisé pour diagnostiquer la performance des magasins existants et estimer le potentiel sur de nouveaux emplacements. Pour en savoir plus : www.retailint.fr